



## MISTRAL TRIATH' CLUB ORANGE

Maison des Associations, Route de Caderousse, 84100 ORANGE  
[mtcorange@free.fr](mailto:mtcorange@free.fr) – [www.mtcorange.fr](http://www.mtcorange.fr)

# REGLEMENT DE L'ÉPREUVE TRIATHLON DES ORANGES PRESSEES 2025

Le Triathlon des Oranges Pressées 2025 est organisé par le Mistral Triath'Club Orange avec le concours de la Ville de Lapalud et de la Ligue Régionale Provence Alpes Côte d'Azur de Triathlon.

Il se déroulera au Lac des Girardes situé sur la commune de LAPALUD (84).

L'épreuve est inscrite au calendrier des épreuves FFTRI 2025 et est labellisé Challenge jeunes (Mini-poussins à Juniors) et est sélective au Championnat Régional Benjamin, Minime, Cadet, Junior.

Toute inscription à cette manifestation implique d'avoir pris connaissance et accepté le règlement de l'épreuve ci-dessous et le règlement de la FFTRI.

### **Art. 1 :**

L'important c'est de participer, et de finir sa course, en respectant les autres concurrents, le corps arbitral et les bénévoles qui permettent la mise en place de cette manifestation.

### **Art 2 : Courses et distances**

Les courses sont support du Challenge Jeunes Ligue PACA

Le XS est Championnat Régional Benjamin et Minime.

Le S est Championnat Régional Cadet, Junior.

- Course Mini-poussins / Poussins : 50 mètres de natation/ 1000m de vélo/ 500 mètres de course à pied.
- Course Pupilles : 100 mètres de natation/ 2000m de vélo/ 1 kilomètre de course à pied.
- Course XS : 400 mètres de natation/10kms de vélo/2,5 kilomètres de course à pied.
- Course S Open : 750 mètres de natation/20kms de vélo/ 5 kilomètres de course à pied.

Les distances et catégories d'âges sont conformes à la Réglementation Sportive FFTRI 2025.





## MISTRAL TRIATH' CLUB ORANGE

Maison des Associations, Route de Caderousse, 84100 ORANGE  
[mtcorange@free.fr](mailto:mtcorange@free.fr) – [www.mtcorange.fr](http://www.mtcorange.fr)

### Art 3 : Horaires

Epreuve	S		XS		Mini-Poussins / Poussins		Pupilles	
Distance	800m/20km / 5km		400m/10km / 2,5km		50m / 1km/ 500m		100m / 2km / 1km	
Retrait des dossards	7h30	9h00	7h30	9h00	13h00	14h00	13h00	14h30
Aire de transition	8h00	9h15	8h00	9h15	13h30	14h15	13h30	14h50
<b>Numéro de parc</b>	<b>P1</b>		<b>P2</b>		<b>P1</b>		<b>P2</b>	
<b>Départ</b>	<b>9h30 Cadets/Juniors</b>		<b>11h00 Minimes</b>		<b>14h30</b>		<b>15h00</b>	
			<b>11h30 Benjamins</b>					
<b>Fin de course</b>	<b>11h00</b>		<b>12h30</b>		<b>14h45</b>		<b>15h25</b>	
<b>Remise des Prix</b>	<b>12h30</b>		<b>12h30</b>		<b>16h00</b>		<b>16h00</b>	

<b>Route fermée de</b>	<b>9h15</b>	<b>à 12h00</b>
------------------------	-------------	----------------

### Art. 4 : Inscription

Les inscriptions sont limitées à 450 places. La date limite des inscriptions est fixée au plus tard le jeudi 18 septembre 2025 et devra se faire obligatoirement sur le site internet du chronométreur Eventicom : [www.eventicom.fr](http://www.eventicom.fr)

Il n'y aura aucune inscription sur place. Aucune inscription ne sera acceptée si elle n'est pas complète.

En cas de désistement les droits d'inscription resteront acquis par l'organisation.

L'épreuve Poussins/Mini poussins est ouverte aux enfants né(e)s en 2016, 2017, 2018 et 2019 – limitée à 100 participants

L'épreuve Pupilles est ouverte aux enfants né(e)s en 2014 et 2015 – limitée à 100 participants

L'épreuve XS est ouverte aux enfants Benjamin (2012-2013) et Minime (2010-2011) – limitée à 150 participants

L'épreuve S est ouverte aux enfants à partir de Cadet (2009-2008) et Juniors (2006-2007) – limitée à 150 participants





## MISTRAL TRIATH' CLUB ORANGE

Maison des Associations, Route de Caderousse, 84100 ORANGE  
[mtcorange@free.fr](mailto:mtcorange@free.fr) – [www.mtcorange.fr](http://www.mtcorange.fr)

### **Art. 5 : Retrait des dossards**

Lors de la remise du dossard, les enfants et adultes doivent émarger sur la feuille d'émargement en justifiant de leur identité (pièce d'identité, passeport, témoignage des parents,...)

Les athlètes non licenciés FFTRI devront s'acquitter d'un PASS Compétition (2€ pour les courses poussins, mini poussins, pupilles et XS, et 5€ pour le S) à remplir en ligne sur le site [www.eventicom.fr](http://www.eventicom.fr) ou lors du retrait du dossard.

Les athlètes mineurs non licenciés FFTRI doivent répondre à un questionnaire de santé (QS) lorsqu'ils prennent leur pass compétition en ligne (si 1 réponse positive au QS, il faut présenter un certificat médical). Les athlètes majeurs doivent prendre connaissance du formulaire info santé (FIS) et l'accepter.

Il sera remis à chaque concurrent 1 puce de chronométrage, 1 dossard, 1 tige de selle, un autocollant pour le casque. Les bonnets ne sont pas fournis par l'organisation.

Le bracelet puce se fixe à la cheville gauche (Restitution dès le franchissement de la ligne d'arrivée). Il permet de donner les temps à l'arrivée. L'ensemble du matériel choisi au départ par une équipe devra être conservé jusqu'à la fin de la course.

La ceinture porte dossard 3 points est vivement recommandée pour cette épreuve, un seul dossard sera fourni pour la totalité de l'épreuve. Les épingles de sûreté pour fixer les dossards ne sont pas fournies. Il est déconseillé de porter le dossard pendant la partie natation.

### **Art. 6 : Réglementation et Briefing d'avant course**

Le Triathlon est une discipline qui consiste à enchaîner de la natation, le vélo et de la course à pied en passant par une zone de transition.

Tous les concurrents s'engagent à respecter la réglementation sportive de la FFTRI et les instructions données lors du briefing d'avant course par l'organisateur et l'arbitre principal.

- **Natation :**

La partie natation aura lieu dans le plan d'eau Lac des Girardes à Lapalud. Les lunettes et bonnets devront être déposés dans l'espace réservé à chaque concurrent.

#### **Si la température de l'eau est inférieure à 16°C :**

- La partie natation des courses Poussins/Mini poussins et Pupilles est annulée
- Une combinaison isothermique type néoprène est obligatoire pour les autres courses

#### **Si la température de l'eau est égale ou supérieure à 24,5°C :**

- Le port de la combinaison isothermique type néoprène est interdit, si la température de l'eau est égale ou supérieure à 24,5°C.





## MISTRAL TRIATH' CLUB ORANGE

Maison des Associations, Route de Caderousse, 84100 ORANGE  
[mtcorange@free.fr](mailto:mtcorange@free.fr) – [www.mtcorange.fr](http://www.mtcorange.fr)

- **Vélo :**

Le dossard doit être placé sur le dos et être parfaitement visible.

Le port du casque à coque rigide, jugulaire fermée, est obligatoire.

Seuls les vélos entraînés la force musculaire sont autorisés (les vélos électriques ne sont pas autorisés)

Le parc à vélo sera ouvert et surveillé tout au long des courses, et jusqu'à 30 minutes après l'arrivée du dernier concurrent. L'accès au parc à vélo est interdit au public ou accompagnateurs. Seuls les concurrents munis d'un dossard auront accès au parc à vélo.

**Pour les courses des Mini-poussins/Pupilles :**

Le parcours vélo se déroule autour du Plan d'eau des Girardes sur chemin.

L'utilisation du VTT est fortement conseillée.

**Pour les courses XS et S :**

Le parcours vélo se déroule sur routes fermées à la circulation.

L'abri-aspiration (drafting) est autorisé, les vélos seront donc conformes à la réglementation sportive de la FFTRI

- **Course à pied :**

Le dossard doit être placé sur le devant du maillot et être parfaitement visible.

Il est interdit de sortir du parcours course à pied ou de prendre un raccourci.

Il est strictement interdit de jeter ses déchets (gels, bidons...) en dehors des zones de propreté.

Les affaires vélo et course à pied seront déposées dans l'aire de transition avant la course et pourront être récupérées après la course. Le dossard non plié doit être placé sur le devant. Tout accompagnement par un tiers est interdit.

Il n'est pas autorisé de se faire aider, toute la course se déroule sans aide extérieure.

Seuls les concurrents, les arbitres et les organisateurs peuvent pénétrer dans le parc à vélo.

Un ravitaillement pour les concurrents est prévu sur le parcours et à l'arrivée.

**Art. 7 : Tarifs (hors frais du chronométrateur)**

Courses Poussins/Mini Poussins et Pupilles : 10€

Course XS : 20€

Course S : 25€





## MISTRAL TRIATH' CLUB ORANGE

Maison des Associations, Route de Caderousse, 84100 ORANGE  
[mtcorange@free.fr](mailto:mtcorange@free.fr) – [www.mtcorange.fr](http://www.mtcorange.fr)

### **Art.8 Modification/Annulation**

L'organisation se réserve le droit de modifier le parcours si les circonstances l'y contraignent.

Dans toute hypothèse d'annulation ou d'interruption définitive de l'épreuve pour toute raison hors du contrôle de l'Organisateur, et, en particulier, tout cas de force majeure, toutes décisions des autorités publiques (en particulier motivée par des raisons de santé publique, de sécurité ou de préservation de l'ordre public), tous risques d'intempéries ou intempéries avérées, l'Organisateur n'encourra aucune responsabilité quelle qu'elle soit à l'égard des concurrents, les frais d'inscriptions ne pourront être remboursés, mais une réduction nominative de 50% sera appliquée pour la prochaine édition du Triathlon des Oranges Pressées. Les concurrents renoncent d'ores et déjà à toute réclamation ou demande de remboursement quelle qu'elle soit du fait de ces cas d'annulation ou d'interruption. Dans l'hypothèse où un athlète inscrit se trouve dans l'incapacité de participer à l'épreuve il n'y aura pas de remboursement, cependant s'il fournit un justificatif valable (ex : certificat médical) l'organisateur offrira une inscription gratuite pour l'édition 2026.

### **Art. 09 : Assurance/Responsabilité**

Les concurrents sont couverts par l'assurance de la FFTRI pour les licenciés, ou par le Pass-journée FFTRI pour les non licenciés.

Un certificat médical sera demandé aux non licenciés FFTRI avec la mention triathlon en compétition ou sport en compétition.

Les participants mineurs sont inscrits obligatoirement par leurs parents.

L'organisation décline toutes responsabilités en cas d'accidents, de perte et/ou de vol de matériel.

### **Art. 10 : Sécurité**

La sécurité sur l'eau est assurée par deux titulaires du BNSSA et des signaleurs en Paddles.

La sécurité sur les parcours est assurée par des signaleurs et les secours sont sous la responsabilité d'un organisme agréé.

### **Art. 11 : Récompenses et remise de prix**

Suivant planning du paragraphe horaires.

### **Art. 9 : Droit à l'image**

La validation de l'inscription autorise le Mistral Triath'Club Orange à utiliser toutes vidéos/photos prises durant l'épreuve à des fins de promotion de cette manifestation.

Organisation Mistral Triath'Club Orange

